



LE 4 FEVRIER 2021 POUR UNE SOCIETE PLUS JUSTE, DURABLE ET SOLIDAIRE

Janvier 2021

Le contexte sanitaire dû à la Covid 19 vient rappeler toute l'importance, pas seulement à titre individuel mais à titre collectif et aussi pour les entreprises, de pouvoir maintenir une population - des salariés - en bonne santé.

Nous devons tous y contribuer à hauteur de nos moyens et cela passe par les cotisations sociales qui, cette année particulièrement, en indemnisant notamment la protection des salariés les plus fragiles ont permis aux entreprises de préserver des compétences indispensables à leur activité.

Malgré les risques infectieux, dans un contexte de confinement et de mesures sanitaires contraignantes, face aux difficultés économiques de nombre de nos usagers, les salariés du Crédit Agricole ont fait face. Ils ont maintenu les services nécessaires et ont développé une activité utile dans ce contexte particulier.

Ainsi, le PNB d'activité a globalement progressé, les salariés ont, par leur travail, produit toujours plus de richesse.

Voilà des années que le Crédit Agricole utilise les richesses produites pour renforcer ses fonds propres et pour miser sur des investissements pas toujours heureux, détournant le regard des besoins essentiels de la société et de ses salariés.

(Résultat net du groupe Crédit Agricole au 3ème trimestre 2020 : 1,7 Milliards €.)

« Emplois » et « Salaires » sont des leviers d'apaisement et de relance de l'activité en permettant l'accès de chacun à de nouveaux biens et services, durables et respectueux de notre environnement.

Nos revendications

- ◆ **32 heures de travail hebdomadaire sur 4 jours.**
C'est partager le travail, lutter contre le chômage et améliorer nos conditions de travail et de vie
- ◆ **Pas de salaire en dessous de 2500 € brut au Crédit Agricole.**
- ◆ **Suppression des exonérations des cotisations patronales.**
30 milliards € de plus chaque année pour la protection sociale (maladie, retraite...)
- ◆ **Retraite pour tous après 37,5 années de cotisations.**
- ◆ **Des services publics (hôpitaux, écoles, transports, eau, énergie...) en capacité de garantir l'égalité d'accès sur tout le territoire.**



**Ensemble, agissons dans nos entreprises ...
Le 4 février toutes et tous en grève et en manifestation !**

Rejoignez la CGT, pour défendre vos droits, pour le progrès social ...